



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des patrimoines et de l'architecture

Département des recherches archéologiques
subaquatiques et sous-marines

Affaire suivie par :
Cécile SAUVAGE
tél : 04 91 14 29 64 / 06 49 25 64 83
cecile.sauvage@culture.gouv.fr
Dp 1787

Chrono n° 000318

Monsieur Arnaud SCHAUMASSE

Directeur du Drassm

A

Madame Sandrine PERNET

Adjointe au chef de service aménagement mer et littoral

Direction Départementale des Territoires

et de la Mer du Morbihan

1 boulevard Adolphe Pierre

56100 Lorient

A Marseille, le 16 juin 2023

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement et avis du Drassm

Références : Demande d'extension de l'AOT sur l'anse du Pô de la ZMEL de Carnac (56)

Votre courrier du 30 mai 2023 (chrono 23-386)

Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 07/06/2023.

Après examen du dossier, je vous informe qu'en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès de l'autorité maritime compétente conformément au Code du patrimoine (articles L.532-2 à L.532-4), et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour la Ministre et par délégation

Le directeur du Département des Recherches
Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines

Arnaud SCHAUMASSE